

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

No. produit	1000007307
Nom de la substance	19 OZ CITRUS CLEANER DEODORIZER LB 12PK
Renseignements sur la société	LES EMBALLAGES RALIK INC 80 RUE OMER-DESERRES BLAINVILLE, QC J7C 5V6 Canada
Company phone	Assistance générale 450-420-0022
Emergency telephone US	1-866-836-8855
Emergency telephone outside US	1-952-852-4646
Version n°	01
Date de péremption	01-Jul-2017
Usage du produit	Nettoyant

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	AVERTISSEMENT Aérosol inflammable. Contenu sous pression. S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'un étincelle ou d'une flamme. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Peau	Peut entraîner une irritation de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Inhalation	Un mauvais emploi intentionnel par la concentration ou l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel. Peut irriter l'appareil respiratoire.
Ingestion	Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable. Effet irritant. Peut causer des nausées, des maux d'estomac et des vomissements.
Effets chroniques	Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.
Signes et symptômes	Peut provoquer une allergie cutanée. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements.
Effets potentiels sur l'environnement	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Citrus Terpenes	94266-47-4	3 - 7
Butane	106-97-8	1 - 5
Propane	74-98-6	1 - 5
Autres composés sous les niveaux déclarables		60 - 100

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de la faire. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact cutané	Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Laver les vêtements séparément avant réutilisation.
Inhalation	S'il y a respiration difficile, retirez à l'air frais et gardez au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.
Ingestion	Dans le cas peu probable de déglutition, communiquez avec un médecin ou un centre anti-poison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison.
Avis aux médecins	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.
Conseils généraux	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité	Inflammable d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme.
Agents extincteurs	
Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2).
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
Protection pour les pompiers	
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Les vêtements de protection de pompier pour feu du bâtiment n'apporteront qu'une protection limitée.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. Se retirer immédiatement au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration des réservoirs en raison de l'incendie. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Non disponible.
Sensibilité aux chocs	Non disponible.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles	Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. Attention au retour de flamme. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes de confinement	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Si possible, tourner les récipients qui fuient de manière à ce qu'il s'en dégage des gaz plutôt que du liquide. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Tenir à l'écart des zones basses. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Méthodes de nettoyage

Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Ventiler la zone. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manutention et entreposage

Manutention

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éliminer toute source d'ignition. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter le contact avec la peau.

Entreposage

Aérosol niveau 1.

Contenu sous pression. La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer à des températures au-dessus de 120 °F/49 °C, car il pourrait brûler. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Stocker dans un endroit bien ventilé. Réfrigération recommandée. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Level 1 Aerosol (NFPA 30B)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	1000 ppm

Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1000 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	750 ppm
	TWA	600 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	1000 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	800 ppm

Canada. LEMT du Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1900 mg/m ³
		800 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m ³
		1000 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Propane (CAS 74-98-6)	PEL (limite d'exposition admissible)	1800 mg/m3 1000 ppm

Valeurs limites biologiques Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Mécanismes techniques Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Porter un masque et des vêtements de protection en cas de problèmes lors du traitement.

Protection de la peau Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

Protection des mains Porter des gants de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

État physique Gaz.

Forme Aérosol Gaz comprimé.

Couleur Non disponible.

Odeur Non disponible.

Seuil de perception de l'odeur Non disponible.

pH Non disponible.

Tension de vapeur 25.58 psig @70F évalué

Densité de la vapeur Non disponible.

Point d'ébullition 100 °C (212 °F) évalué

Point de fusion/point de congélation Non disponible.

Solubilité (eau) Non disponible.

Densité 0.95 évalué

Densité relative Non disponible.

Point d'éclair -104.4 °C (-156.0 °F) Propulseur évalué

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume 9.5 % évalué

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume 1.9 % évalué

Température d'auto-inflammation Non disponible.

Taux d'évaporation Non disponible.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) Non disponible.

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique Risque d'explosion.

Conditions à éviter Exposition à l'air. Chaleur, flammes et étincelles. Les conteneurs d'aérosol sont instables à une température au-dessus de 49 °C. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matières incompatibles.

Matériaux incompatibles Non disponible.

Produits de décomposition dangereux Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

Risque de réactions dangereuses Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Renseignements toxicologiques

Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
19 OZ CITRUS CLEANER DEODORIZER LB 12PK (CAS Mélange)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	41361 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	13160 mg/l/4h
Composants	Espèces	Résultats d'essais
Butane (CAS 106-97-8)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	1355 mg/l
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes
		52 %, 120 minutes
Propane (CAS 74-98-6)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	1355 mg/l
		658 mg/l/4h
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes
		52 %, 120 minutes

Effets aigus	On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.
Corrosion et/ou irritation de la peau	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.
Graves lésions/irritation aux yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.
Effets sur la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Tératogénicité	Aucune donnée n'est disponible pour indiquer que le produit ou tout autre composant présent à un taux de plus de 0,1% n'occasionne pas de défauts de naissance.
Matériaux synergétiques	Non disponible.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
19 OZ CITRUS CLEANER DEODORIZER LB 12PK (CAS Mélange)		
Aquatique		
Crustacés	CE50 Daphnia	8421 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50 Poisson	4337 mg/L, 96 heures
Écotoxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	
Effets sur l'environnement	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.	
Toxicité aquatique	Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	

Persistance et dégradabilité	Non disponible.
Coefficient de partage	
Butane	2.89
Propane	2.36

13. Données sur l'élimination du produit

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition UN	AÉROSOLS, inflammables
Classe(s) de danger relatives au transport	
Classe	2.1
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Sans objet.
Risques pour l'Environnement	Oui
Précautions particulières pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN number	UN1950
UN proper shipping name	Aerosols, inflammable
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	-
Label(s)	2.1
Packing group	Not applicable.
Environmental hazards	Yes
ERG Code	10L
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Other information	
Passenger and cargo aircraft	Allowed.
Cargo aircraft only	Allowed.

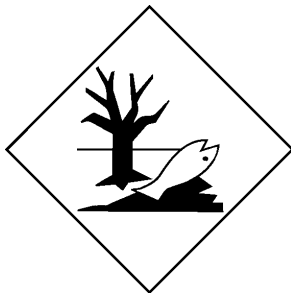
IMDG

UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	-
Label(s)	2.1
Packing group	Not applicable.
Environmental hazards	
Marine pollutant	Yes
EmS	F-D, S-U
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

IATA; IMDG; TMD



Polluant marin



Informations générales

Polluant marin selon le code IMDG.

15. Information sur la réglementation

Règlementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Situation SIMDUT

Contrôlé

Classement SIMDUT

A - Gaz comprimé
B5 - Aérosols Inflammables
D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

Étiquetage SIMDUT



Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte. We ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Préparée par

Non disponible.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Identification du produit et de l'entreprise : Autres noms commerciaux
Informations relatives au transport: Informations sur le transport des matières
GHS: Classification